

Décision

Générale

colonial

Décision n° 872 comme agent intermédiaire du Trésor pour la perception des produits de la régie administrative de la distribution d'eau à Djibouti, en remplacement de M. Rhodes. actuellement en conge.

n° 872

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 juillet 1953

Numéro JO
n° 10 du 01/08/1953

Date du numéro
1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Gauthier (Fernand), chef comptable de 1er classe au Service des Travaux publics (Usine Electrique), est désigné provisoirement comme agent intermédiaire du Trésor pour la perception des produits de la régie administrative de la distribution d'eau à Djibouti, en remplacement de M. Rhodes (Pierre), comptable auxiliaire, actuellement en congé.